

Colmar, le 7 décembre 2018

**Découvrez l'agenda 2019
« Colmar, Capitale des vins d'Alsace »**

Le vin à Colmar, Capitale des vins d'Alsace, c'est une tradition d'excellence qui contribue au rayonnement de notre territoire. C'est aussi un secteur essentiel à la pointe de l'innovation, pour notre économie locale.

La Ville de Colmar propose aux Colmariens de découvrir «Colmar, Capitale des vins d'Alsace» sous toutes ses facettes, au travers de l'agenda 2019.



Comment récupérer l'agenda 2019 ?

Les Colmariens peuvent se présenter avec le coupon de retrait à la mairie.

Comment récupérer le coupon de retrait ?

Le coupon de retrait pour retirer l'agenda 2019 de la Ville de Colmar est inclus dans "Le point colmarien" n°263 de décembre 2018, distribué dans les boîtes aux lettres colmariennes.

Où et quand récupérer l'agenda ?

La distribution des agendas 2019 aura lieu à la mairie dès le 10 décembre jusqu'au 22 décembre 2018.

Entrée par la place de la mairie :

- Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30.
- Le vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h.

Entrée par la rue de clés :

- Le samedi de 9h à 12h.

À l'issue de la période de distribution indiquée ci-dessus, des agendas seront disponibles dans le hall de la mairie ou directement à la direction de la communication (à partir du 2 janvier 2019).

CONTACT PRESSE :

Lucie HAMON - Attachée de presse
03 69 99 56 21 - 06 99 02 64 33
lucie.hamon@colmar.fr